

LE TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES : orientations, axes d'intervention, pistes d'action et enjeux résultant

	Amélioration du bilan des accidents impliquant des véhicules lourds	Conservation et modernisation du réseau routier selon les standards nord-américains	Fluidité des déplacements de camions dans les agglomérations	Contraintes administratives au camionnage	Disparités des règles pour le camionnage international	Nécessité de tirer profit de l'innovation	Recrutement et rétention d'une main-d'œuvre qualifiée	Fluidité des déplacements de camions aux frontières	Contraintes et obstacles à l'utilisation du transport intermodal	Évolution des impacts du transport routier sur l'environnement	Évolution du prix du carburant
ORIENTATION 1 FAVORISER L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE TRANSPORT DANS UNE PERSPECTIVE DE TRANSPORT DURABLE											
Axe d'intervention 1.1 Mettre en valeur les avantages du mode routier dans les systèmes de transport multimodaux											
Appuyer les initiatives permettant une meilleure interopérabilité des modes		I							D	I	I
Favoriser l'implantation de projets intermodaux		I							D	I	
Créer des conditions qui favoriseront les complémentarités entre les modes		I							D	I	
Soutenir l'amélioration des pratiques logistiques et le développement de compétences dans les entreprises				I					D		
S'assurer de la viabilité des mesures visant à favoriser les mouvements intermodaux		I							D		
Contribuer à élaborer une politique spécifique de la question de l'intermodalité		I							D	I	
Axe d'intervention 1.2 Contribuer à la préservation du milieu et à la cohabitation du transport routier avec les autres activités du milieu											
Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale et du Plan de développement durable										D	
Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques										D	
Soutenir les initiatives gouvernementales visant à améliorer l'efficacité énergétique du transport des marchandises										D	D
Mettre sur pied un programme de soutien à la pénétration de l'innovation en matière d'efficacité énergétique						I				D	D
Soutenir l'industrie du transport et travailler avec le MDDEP pour l'application du PIEVAL										D	
Mettre en place la politique concernant l'usage du frein moteur et poursuivre les travaux sur cette question										D	
Favoriser l'utilisation de véhicules performants sur le plan énergétique en soutenant le développement des technologies appropriées		I								D	
Continuer l'étude des coûts économiques, sociaux et environnementaux du transport des marchandises										D	
Poursuivre les travaux de recherche sur la gestion intégrée des droits de circulation des véhicules commerciaux		I								D	
Axe d'intervention 1.3 Utiliser les nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des systèmes de transport											
Assurer un déploiement concerté et coordonné des STI au Québec						D					
Favoriser et être au fait des efforts d'adoption de normes nord-américaines ou internationales permettant la compatibilité des STI				I	I	D					
Favoriser le recours aux STI pour assurer la fluidité, la sécurité et la sûreté à l'approche des postes frontaliers						D		D			
Mettre en évidence les avantages pour les transporteurs routiers de bien utiliser ces technologies				I	I	D					
Créer un environnement juridique permettant l'utilisation de terminaux véhiculaires pour la vérification de la conformité aux règlements				I	I	I					
Favoriser le recours aux STI pour assurer la fluidité aux abords et à l'intérieur des terminaux intermodaux						D			D		
Privilégier les technologies permettant d'améliorer l'efficacité du contrôle de la qualité du service				D		D					
Favoriser la collaboration entre les intervenants pour la révision des processus menant à l'intégration optimale des nouvelles technologies						D					
ORIENTATION 2 CONTRIBUER AU MAINTIEN DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES SUR LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN											
Axe d'intervention 2.1 Contribuer à offrir un environnement équitable à l'industrie québécoise du transport routier des marchandises											
Documenter la situation comparative québécoise dans un contexte nord-américain et mettre à jour ces informations											
Rechercher des pistes de solution afin de responsabiliser les intervenants en transport	I	I									
Mettre à jour et continuer de rendre accessibles les informations sur les coûts d'exploitation en transport routier				I	I						
Améliorer l'efficacité du courtage en services de camionnage en vrac en s'assurant de permettre à l'ensemble des intervenants de cette industrie d'en tirer profit		I		I	D						
Mettre en place une réciprocité plus grande des mesures d'encadrement, en référence à la loi PECVL				D	D						
Axe d'intervention 2.2 Soutenir les efforts d'harmonisation des normes et des charges fiscales avec les administrations voisines											
Poursuivre le travail d'harmonisation des normes avec les diverses administrations en Amérique du Nord				D	D						
Faire un suivi et fournir une expertise sur les dispositions fiscales qui touchent les entreprises de transport routier					D						
Axe d'intervention 2.3 Poursuivre l'allègement des processus administratifs											
Poursuivre le travail d'amélioration du Guichet unique des transporteurs				D							
Poursuivre l'allègement réglementaire et administratif				D							
Simplifier les processus de délivrance des permis spéciaux pour le transport hors normes				D							
Concevoir des outils de soutien pour faire connaître le réseau de camionnage				D		I					
Axe d'intervention 2.4 Contribuer à la présence d'une main-d'œuvre qualifiée											
Participer à l'enrichissement de la lecture diagnostique sectorielle triennale de la problématique de la main-d'œuvre	I							D			
Continuer le travail d'orientation au sein de Camo-route inc.	I							D			
Participer à l'orientation et au développement de la compétence de la future main-d'œuvre	I							D			
Participer à l'amélioration de la compétence de la main-d'œuvre au moyen des outils qui permettent de surmonter les difficultés entraînées par la dispersion liée à l'organisation du travail	I							D			
Favoriser une culture de la formation professionnelle auprès de l'industrie	I							D			
Soutenir une meilleure qualité de gestion du personnel dans l'industrie et la reconnaissance des acquis de compétence des travailleurs	I							D			
Participer aux initiatives devant favoriser une image réaliste, attrayante et technologiquement évoluée du camionnage								D			
ORIENTATION 3 MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER EN BON ÉTAT ET FONCTIONNELLES ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE CAMIONNAGE EFFICIENT											
Axe d'intervention 3.1 Offrir des infrastructures routières adaptées aux besoins du transport routier des marchandises											
Poursuivre l'opération en cours d'entretien et d'amélioration du réseau routier		D	D					I			
Améliorer les infrastructures du Réseau stratégique de soutien au commerce extérieur		D	D					D			
Continuer les efforts de mise à jour de la réglementation et des normes qui visent à contrer la détérioration du réseau		D									
Poursuivre le monitoring du réseau effectué par le Laboratoire des chaussées		D									
Soutenir la recherche en nouvelles technologies de construction de routes		D									
Axe d'intervention 3.2 Planifier des infrastructures routières répondant aux besoins d'aujourd'hui et de demain											
Améliorer la fluidité et réduire la congestion en complétant le réseau routier, en particulier dans les agglomérations de Montréal et de Québec			D								
Améliorer la desserte aux ports et aux terminaux intermodaux			D								
Optimiser la continuité du réseau de camionnage entre les municipalités		D	D								
Diriger les véhicules lourds vers les segments du réseau routier les mieux adaptés	D	D	D								
Mettre à jour la Politique de circulation des véhicules lourds sur le réseau routier municipal	I	I	D								
S'assurer de la collecte systématique des données sur les flux de transport routier de marchandises et de leur interprétation en soutien à la planification		D	D								
Intensifier la participation à l'élaboration des schémas d'aménagement et de développement du territoire		D	D					I			
Axe d'intervention 3.3 Faciliter l'utilisation du transport routier dans le contexte de l'augmentation des mesures de sûreté											
Poursuivre les initiatives de soutien au développement et à l'exploitation des corridors de commerce					I				D		
Adapter les politiques touchant le transport routier au nouveau contexte de sûreté et les harmoniser avec les autres administrations				D	D				D		
Mettre en place des infrastructures adéquates pour le maintien de la fluidité aux frontières									D		
Maintenir les partenariats et les efforts de concertation avec les intervenants concernés par les enjeux liés à la sûreté					I	I			D		
Soutenir l'industrie dans ses efforts de conformité aux exigences des agences douanières					I	D			D		
ORIENTATION 4 POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE											
Axe d'intervention 4.1 Ajuster l'encadrement législatif et réglementaire et son application afin de favoriser une amélioration de la sécurité											
Mettre en œuvre les dispositions de la PECVL concernant l'encadrement et le suivi des conducteurs, la reconnaissance de l'excellence des propriétaires et exploitants et la nouvelle définition de véhicule lourd	D	D									
Réviser la politique d'évaluation des PEVL pour assurer une meilleure identification des PEVL à risque	D	D									
Mettre en place une politique et des mécanismes d'encadrement du comportement des conducteurs de véhicules lourds	D										
Continuer à harmoniser le nouveau règlement sur les heures de conduite en se basant sur les études sur la gestion de la fatigue et collaborer à la production d'un guide canadien d'application	D				D						
Lancer des campagnes d'information auprès des PEVL concernant les modifications à la loi PECVL	D	I									
Procéder à une révision des règlements et des dispositions législatives applicables aux PECVL	D								I		
Axe d'intervention 4.2 Assurer le contrôle efficient du transport routier des marchandises											
Soutenir les efforts de Contrôle routier Québec	D	D									
Poursuivre les discussions avec les autres administrations canadiennes sur les limiteurs de vitesse	D				I						
Favoriser un meilleur respect des limites de vitesse	D										
Appliquer le plan d'action sur la sécurité dans les chantiers de construction	D										
Axe d'intervention 4.3 Mettre en œuvre des politiques et des programmes de sécurité routière											
Renforcer la compétence des conducteurs de véhicules lourds et les sensibiliser davantage quant à leurs obligations	D										
Mettre au point un mécanisme d'information pour sensibiliser et responsabiliser les propriétaires et exploitants	D	D						I			
Mettre en place un programme de reconnaissance des PEVL et promouvoir les avantages du programme	D										
Sensibiliser les conducteurs de véhicules de promenade aux contraintes de la conduite des véhicules lourds	D										
Sensibiliser les conducteurs de véhicules lourds à la nécessité d'adopter une conduite sécuritaire	D										
Adapter la signalisation routière à la circulation des véhicules lourds	D	I	I								
Adapter les mécanismes de concertation gouvernement-industrie afin de s'assurer de l'adhésion de l'industrie	D	D									
Axe d'intervention 4.4 Soutenir le développement de l'expertise, de la recherche et de l'innovation technologique sur les questions de sécurité reliées aux véhicules lourds											
Évaluer les avantages pour les entreprises d'adopter un comportement sécuritaire et conforme aux normes	D										
Rendre plus accessible aux PEVL l'information sur le dossier de conduite et les permis de conduire	D				I						
Implanter un programme d'analyse et de suivi des accidents majeurs impliquant un véhicule lourd	D										
Favoriser le recours aux technologies d'enregistreurs de bord	I	I		D		D					
Favoriser l'usage de technologies permettant de diminuer les angles morts	D					D					
Faire de la veille et favoriser le développement de systèmes d'aide à la conduite qui permettent d'améliorer la stabilité des véhicules lourds	D					D					
Renforcer l'expertise dans la collecte et l'exploitation des données concernant le transport routier des marchandises et l'industrie du camionnage	D					I					